



PRIME SYNDICALE 2024

CP 110 - OUVRIERS

FGTB

Entretien du textile

Ensemble, on est plus forts

A partir du 15 novembre 2024, vous recevez

€ 145

- ➔ L'attestation est envoyée à votre domicile à partir de fin septembre 2024.
- ➔ Le paiement est effectué par le Fonds commun de l'entretien du textile par virement au compte bancaire mentionné sur votre attestation de prime syndicale. Vérifiez si ce numéro de compte bancaire est correct et remettez votre attestation aussitôt que possible à la section FGTB ou à votre délégué FGTB dans votre entreprise pour recevoir votre prime dès le 15 novembre 2024 !



Plus d'informations ? Scannez le code QR.